

**Date de convocation :**

28 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi six février à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil en séance publique sous la présidence de M. Stéphane MOREL, Maire de Tréguennec.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11

Présents : 10

Nb de procurations : 1

Nb de votants : 11

**Etaient présents** : Stéphane MOREL, Jean-Jacques XUEREB, Bruno CLECH, Pascal LAUTREDOU, Anne-Sophie PERHIRIN, Arnaud DUMORTIER, Edith DENMAT, Coren POINOT, Claude BOUCHER et Raymond JAOUEN.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Rémy DURAND à Claude BOUCHER.

**Secrétaire de séance** : Anne-Sophie PERHIRIN.

## **Approbation du conseil municipal du 13 janvier 2023**

Le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2023 est approuvé, à l'unanimité.

### **1 Présentation du rapport d'activités de la CCPBS 2021**

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

M. Stéphane LE DOARÉ, président de la Communauté de Communes du pays Bigouden Sud, a souhaité présenter à l'ensemble des conseils municipaux de la CCPBS, le rapport d'activités pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Prend acte du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud pour l'année 2021.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

### **Bibliothèque Municipale : Exposition de dessins**

Les élèves de l'école publique des trois galets et leurs enseignantes, en collaboration avec les bénévoles de la Bibliothèque Municipale, organisent actuellement une exposition de dessins d'enfants en écho avec leurs lectures les plus marquantes. Les œuvres des artistes en herbe sont visibles dans le vestibule de la bibliothèque situé à l'étage au-dessus de la salle polyvalente.

Rappel des horaires d'ouverture :

Lundi : 16h30 à 18h30 \_ Mardi : 14h00 à 16h30 (scolaires)\_ Mercredi : 10h00 à 12h00


Samedi : 10h00 à 12h00

## **« Tréguennec Demain » : une consultation citoyenne pour affiner le projet de revitalisation**

La municipalité poursuit sa démarche participative en associant les habitants afin qu'ils s'expriment librement sur la trame du projet « Tréguennec Demain » du 10 février au 10 mars 2023. Les avis et suggestions seront recueillis directement en Mairie dans une urne située sous un panneau d'information qui détaille les différents volets et les différentes étapes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.

Le Maire,  
Stéphane MOREL



A blue circular official stamp of the Mairie de Tréguennec is visible, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE DE TREGUENNEC' around the perimeter. A black ink signature is written over the stamp and extends to the right.